

Assemblée Générale des actionnaires 2023

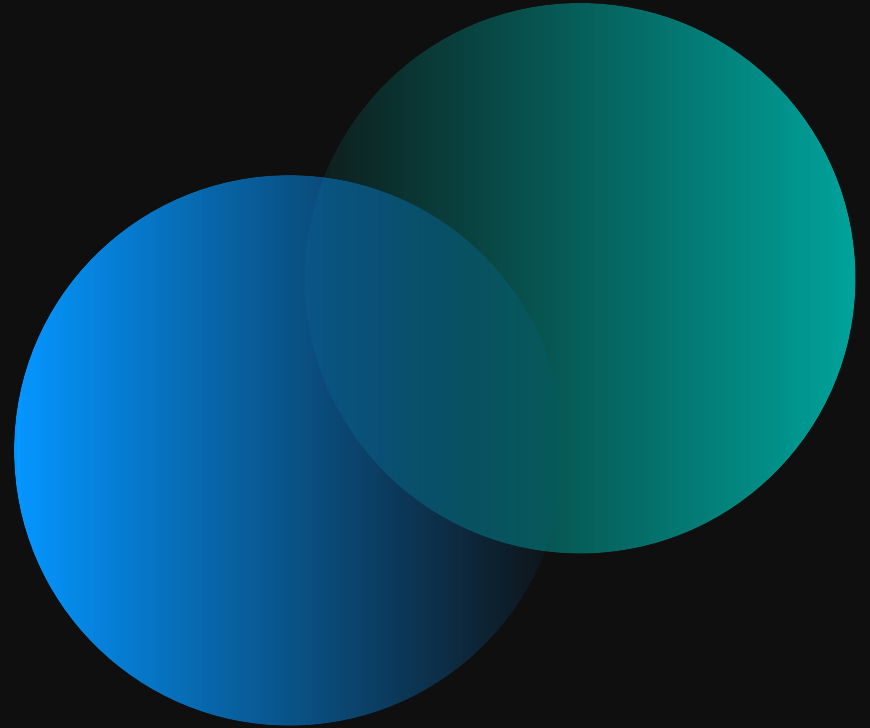
28 juin 2023



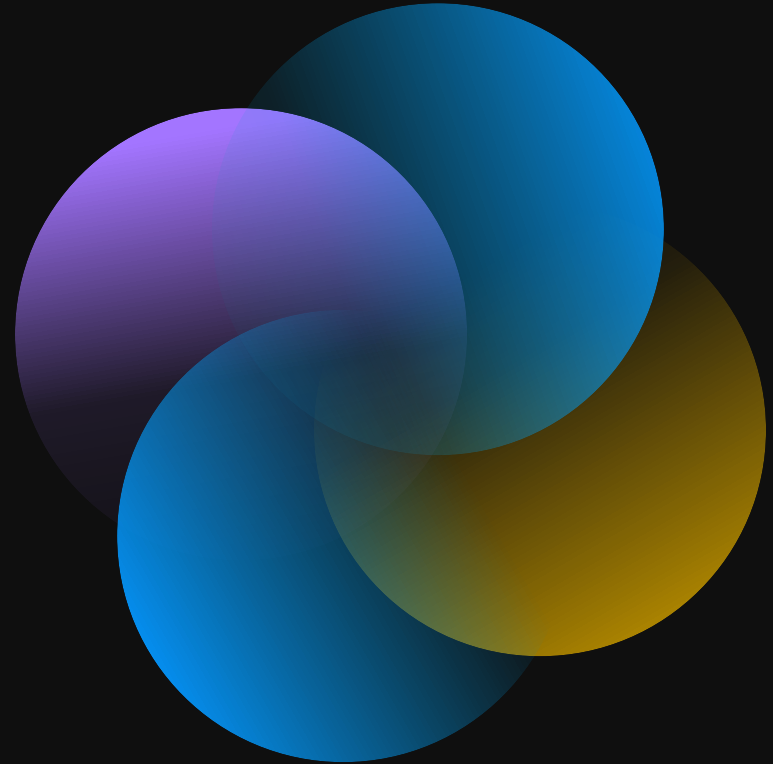
Sommaire

01. Ouverture de l'Assemblée Générale
02. Faits marquants 2022
03. Performance financière 2022
04. Perspectives
05. Gouvernement d'entreprise
06. Rémunération des mandataires sociaux
07. Rapport des Commissaires aux comptes
08. Questions & réponses
09. Vote des résolutions

Ouverture de l'Assemblée Générale



Faits marquants 2022



2022: année charnière pour Atos

Une dynamique de transformation produisant déjà des résultats tangibles



Mobilisation du Groupe et de ses parties prenantes autour d'un projet de transformation fortement créateur de valeur



Amélioration forte et continue de la performance opérationnelle et financière depuis le T3 2022



Progrès rapides dans l'exécution du plan de transformation stratégique; finalisation prévue au 2nd semestre 2023

Stratégie claire annoncée en juin 2022

Libérer le potentiel de création de valeur du Groupe grâce à la séparation en 2 entités leaders sur leurs marchés respectifs

Atos

EVIDEN

Leader de la **transformation numérique**, du **big data** et de la **cybersécurité**

Accélérer la **croissance rentable** soutenue par de **solides tendances de marché** et des **opportunités de synergies internes**

Tech Foundations

Leader dans les **services d'infogérance** et de **cloud hybride**, les **espaces de travail numériques** et les **services professionnels**

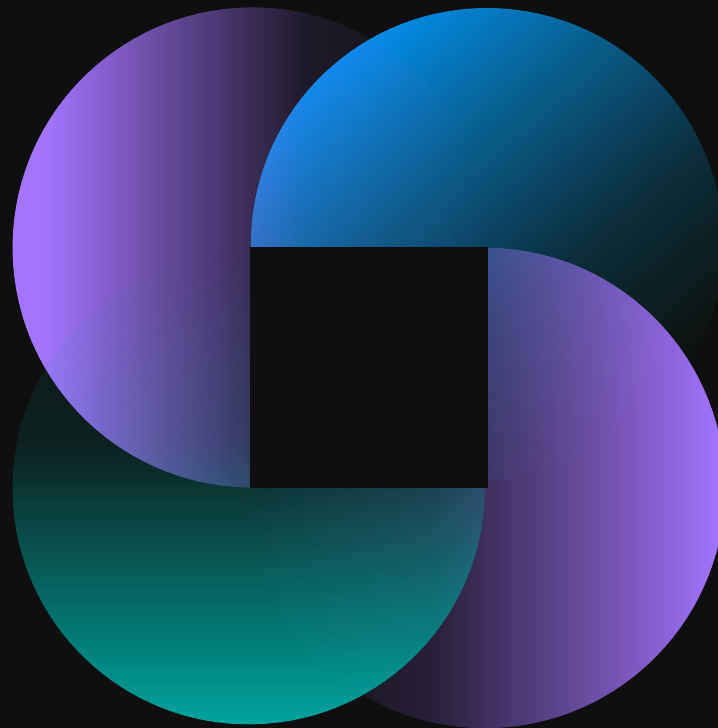
Transformation complète pour rétablir **croissance, rentabilité** en ligne avec le secteur et **generation de trésorerie** d'ici à 2026

Faits marquants 2022

Tech Foundations

Nourdine Bihmane

*Directeur Général du Groupe et co-CEO
Tech Foundations*



Tech Foundations: premiers résultats rapides et tangibles d'un plan de transformation sans précédent



Recentrage autour du cœur de métier de Tech Foundations

- ✓ Rationalisation du portefeuille d'offre
- ✓ Stabilisation du chiffre d'affaires cœur de métier dès 2022 (+1,2%)



Mise en œuvre d'un plan global d'expansion de marge

- ✓ Amélioration brute de 1,2 Md€ d'ici 2026
- ✓ 21% déjà délivrés à fin mars 2023



Solide exécution, en avance par rapport au plan de juin 2022

- ✓ Marge opérationnelle positive dès 2022, avec 3 ans d'avance sur le plan



Ambitions à moyen-terme rehaussées

- MOP entre 6% et 8% en 2026
- FTD¹ positif en 2025 et atteignant 250+ M€ en 2026
- FTD cumulé en augmentation de 300+ M€ sur 2023-2026 par rapport au plan initial

¹ Flux de trésorerie disponible avant intérêts et impôts

Tech Foundations: mise en œuvre déterminée du plan conduisant à l'amélioration de la performance opérationnelle

6 026 M€

Chiffre d'affaires
2022

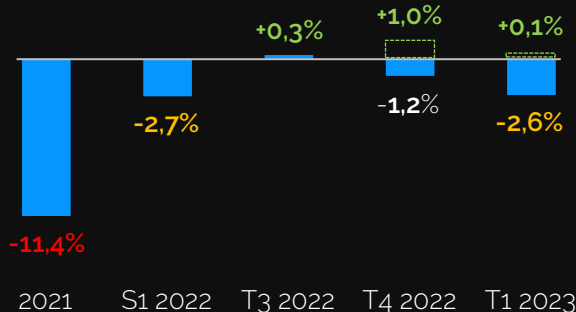
-1,6%

Croissance organique
-1,7% à taux de change constants

1,3%

Marge opérationnelle
2022

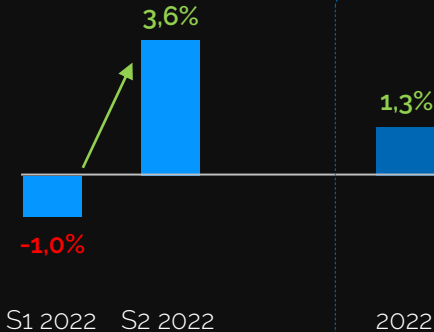
Stabilisation du chiffre d'affaires cœur de métier
Réduction contrôlée des activités non coeur



Croissance organique du chiffre d'affaires

X% Croissance du chiffre d'affaires cœur de métier

Marge opérationnelle positive,
avec trois ans d'avance sur son plan



Marge opérationnelle (%CA)

Faits marquants 2022

Eviden

Philippe Oliva

*Directeur Général Délégué du Groupe et
co-CEO BDS & Digital*



Eviden: une proposition de valeur basée sur des facteurs de différenciation forts



Un leader mondial des services de cybersécurité



Seul fabricant européen de calculateurs haute performance (HPC) et pour l'intelligence artificielle



Offre différenciée en matière de Cloud souverain



Acteur stratégique en Europe pour les systèmes critiques



Acteur émergent de la transformation Cloud de bout en bout



Forte expertise en modernisation et de migration d'applications



Partenaire pour la décarbonation des entreprises

Maximisation des synergies entre les domaines d'expertise clé

Positionnement comme fournisseur de premier plan de services et solutions à haute valeur ajoutée à des clients de plus en plus sensibles aux problématiques de sécurité et de souveraineté

Eviden: accélération significative de la croissance rentable

5 315 M€

Chiffre d'affaires
2022

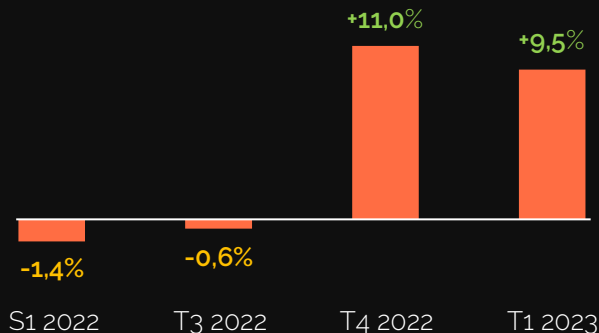
+4,8%

Croissance à taux de
change constants
+2,0% organique

5,2%

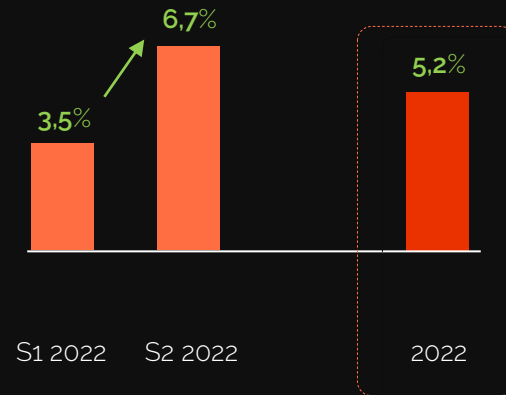
Marge opérationnelle
2022

**Forte accélération de la croissance
organique du chiffre d'affaires**



Croissance organique du chiffre d'affaires

**Nette amélioration de la marge
opérationnelle au S2 2022**

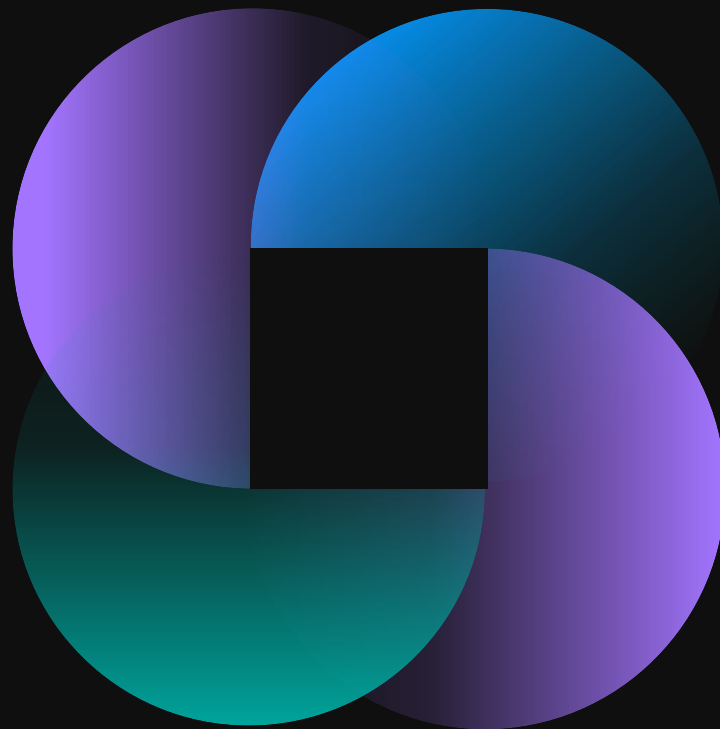


Marge opérationnelle (%CA)

Faits marquants 2022
Projet de transformation
stratégique du groupe

Diane Galbe

Directrice Générale Adjointe du Groupe



Progrès de la transformation stratégique du Groupe

Amélioration continue de la performance

- ✓ Recentrage stratégique et opérationnel générant une amélioration des performances trimestre après trimestre
- ✓ Redressement de Tech Foundations plus rapide que prévu
- ✓ Accélération de la croissance d'Eviden

Avancées dans le programme de cession

- ✓ Vente des activités italiennes finalisées le 31 mars 2023
- ✓ 5 transactions depuis juin 2022, sécurisant près de 80% des 700 M€ de produits attendus



Déploiement de la nouvelle organisation centrée sur le client

- ✓ Permettre à Eviden et Tech Foundations d'opérer selon 2 modèles économiques distincts
- ✓ Adaptation aux spécificités de leurs marchés respectifs

Focus sur la gouvernance

- ✓ Renforcement continu de la diversité des compétences et expériences du Conseil d'Administration
- ✓ 7 nouveaux administrateurs en 2022-2023

Evolution de l'effectif



Certification « Great Place to Work » obtenue dans 44 pays sur 69 (mars 2023)

15% d'attrition au T1 2023
(vs. 22% sur l'année 2022)

Principaux indicateurs extra-financiers

2022

Taux de recommandation net
(clients)

66%

stable vs 2021

Emission de CO₂
scopes 1,2 et 3

2,5 Mtonnes

réduction de -24% depuis 2019

% du total des dépenses
évaluées par EcoVadis
ou évaluations alternatives

70%

vs. 68% en 2021



**S&P Global
Sustainability**

85/100
Top 1%*

10^e année consécutive dans
le S&P's Global Sustainability
Yearbook



Ecovadis

84/100
Top 1%

Sur l'environnement, le travail et
les droits de l'homme, les
achats responsables et l'éthique



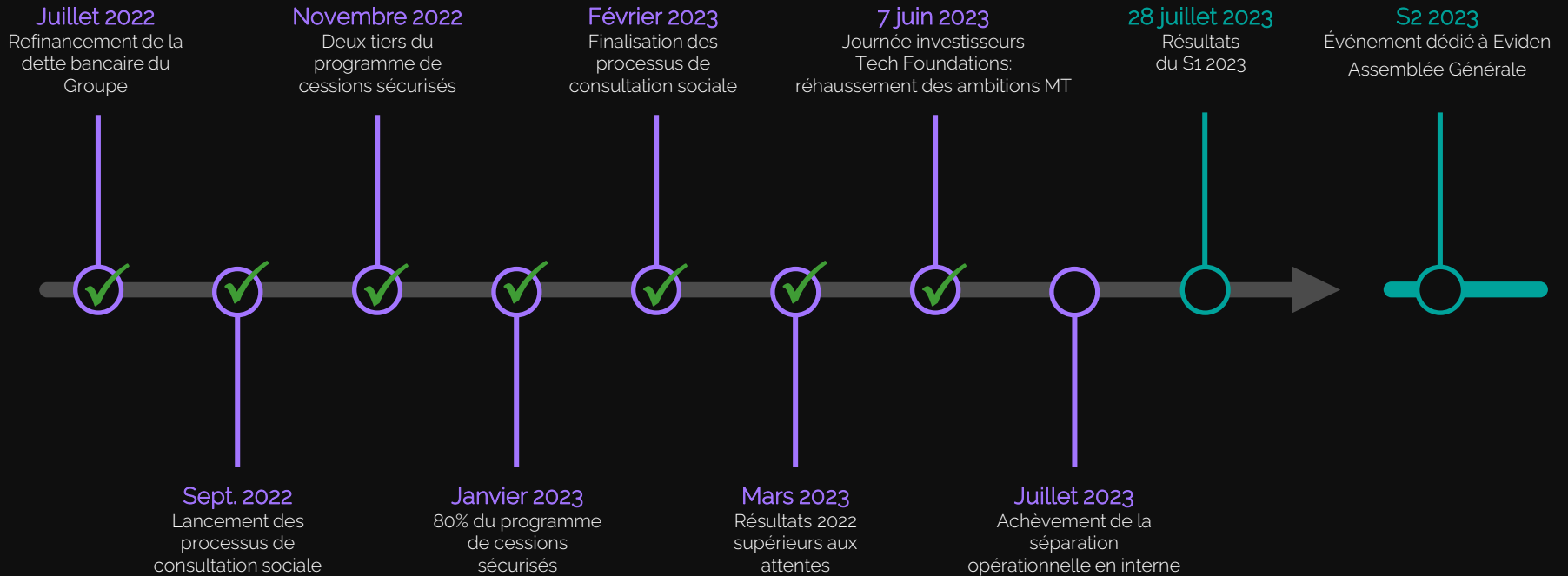
**CDP
Leadership
Band
Top 2%**

10^e année consécutive au sein
de la CDP Leadership Band

* Au sein des sociétés de services informatiques

Principales étapes du projet de transformation

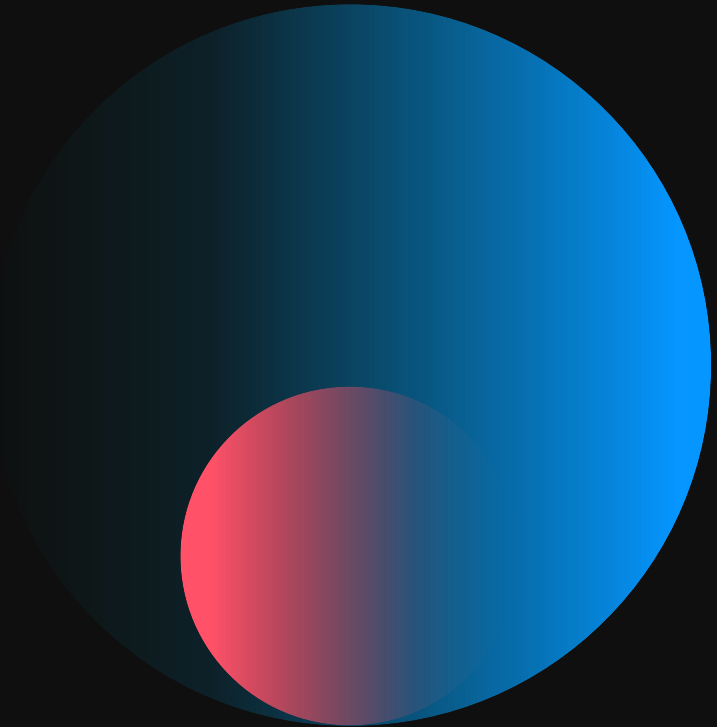
Vers une finalisation au S2 2023



Performance financière 2022

Nathalie Sénéchault

Directrice Financière



2022

Données financières clés

Chiffre d'Affaires

11,3 Md€

+1,3% à taux de change constants
+0,1% en organique

Marge Opérationnelle

3,1%

du chiffre d'affaires

Excédent Brut Opérationnel (EBO)

1 020 M€

Flux de trésorerie disponible

-187 M€

-58 m € hors coûts du plan de
transformation

Dette Nette

1 450 M€

2,4X EBO pré-IFRS 16

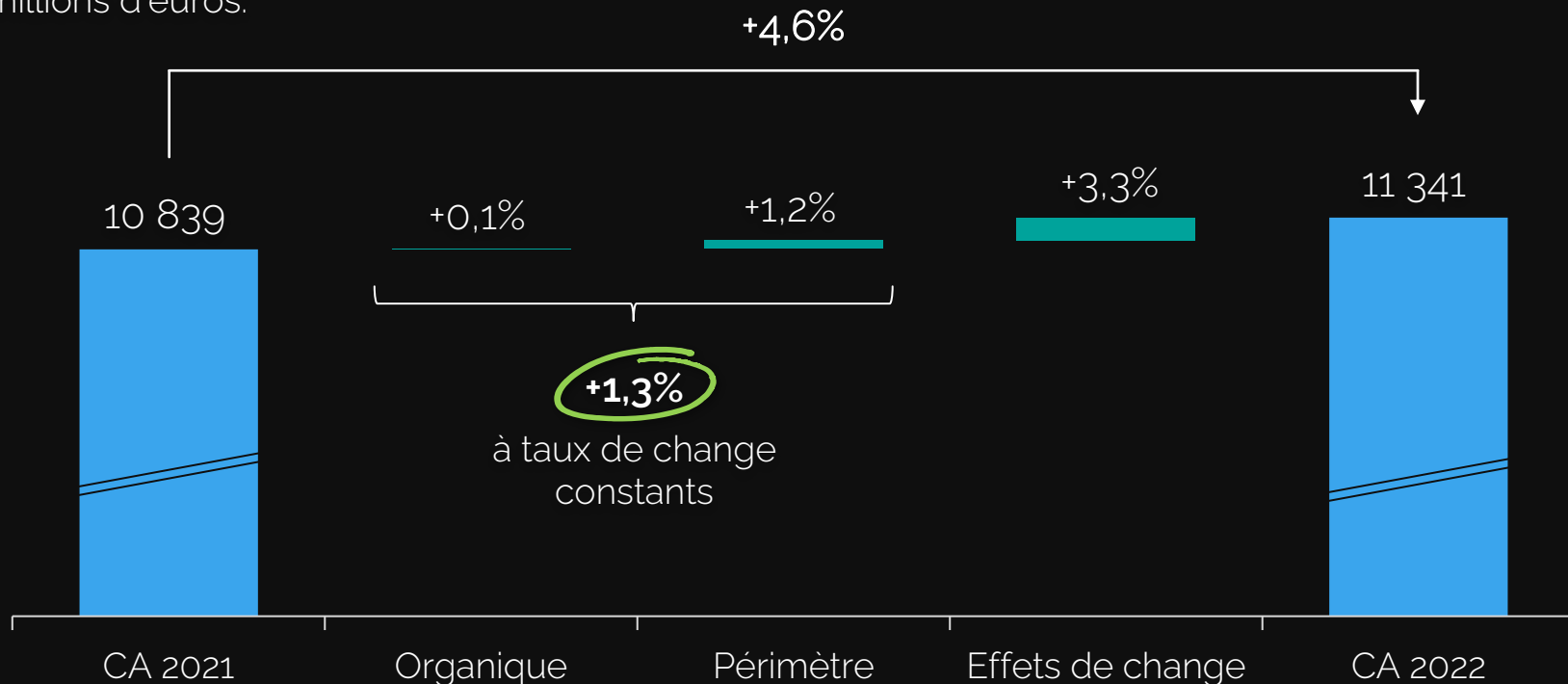
Effectif

110 797

Evolution du chiffre d'affaires 2022

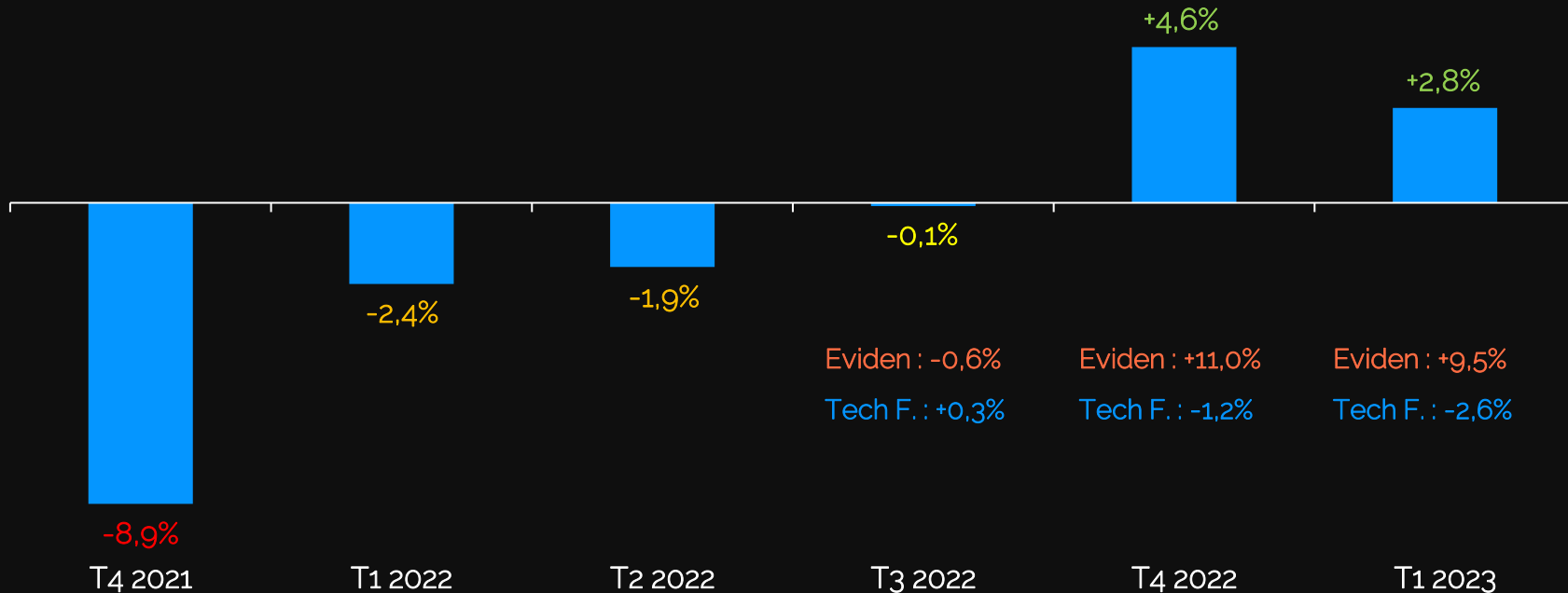
Retour à la croissance à taux de change constants, stabilisation organique

En millions d'euros:



Forte amélioration de la croissance organique du Groupe

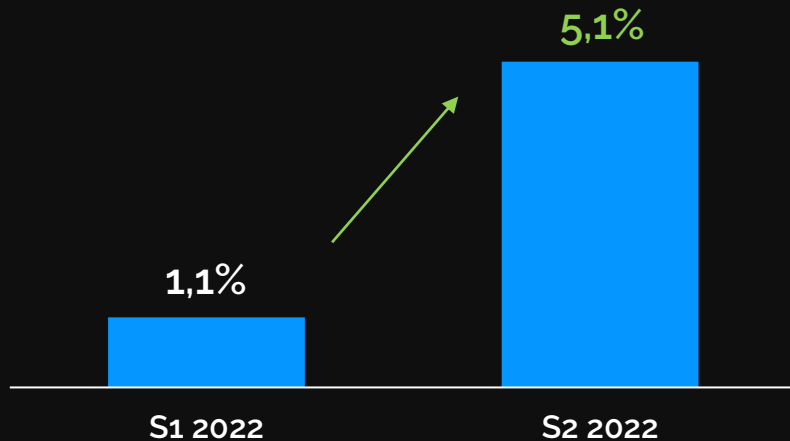
Bonne exécution du plan de transformation



Marge Opérationnelle 2022

Forte amélioration au second semestre

Marge Opérationnelle à 3,1% sur 2022



Améliorations du S2 principalement liées à:

- ✓ Réduction des coûts de structure
- ✓ Embauches sélectives
- ✓ Discipline renforcée sur les coûts
- ✓ Réduction des contrats sous-performants et pertes associées
- ✓ Actions sur les prix de ventes

De la marge opérationnelle au résultat net

En millions d'euros	2022	2021
Marge opérationnelle	356	383
Coûts de réorganisation, de rationalisation et d'intégration	-451	-437
Amortissement des immobilisations incorporelles	-140	-151
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-25	-34
Dépréciation du goodwill et autres actifs non courants	-177	-1,490
Autres	-359	-1,039
Résultat opérationnel	-795	-2 768
Résultat financier	-175	-151
Charge d'impôts	-46	-39
Participations ne donnant pas le contrôle	0	-3
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	4	0
Résultat net part du Groupe	-1 012	-2 962

→ Comprend les coûts liés au plan de transformation d'Atos : -266 M€

→ Comprend l'impact non-récurrent des mesures prises par Tech Foundations sur certains contrats sous-performants : -210 M€

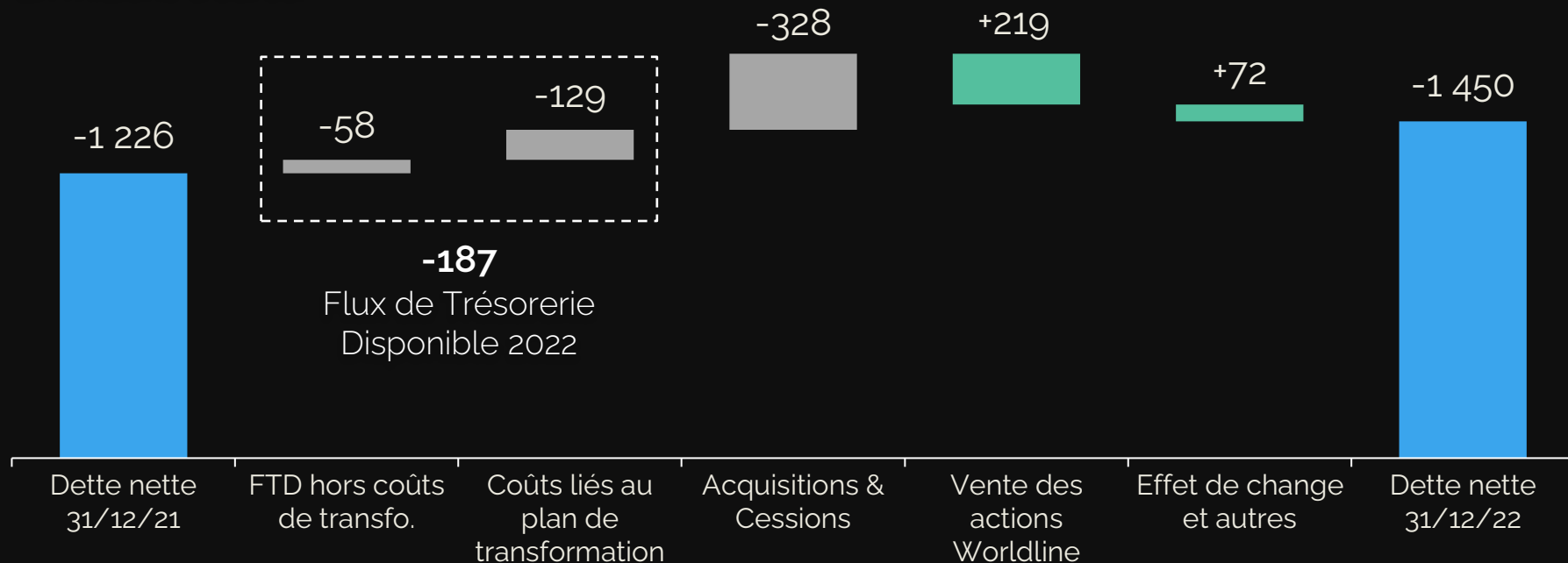
→ Comprend:

- Le coût de l'endettement financier net : -29M€;
- L'impact de la cession des actions Worldline : -109M€

2022

Evolution de la dette nette

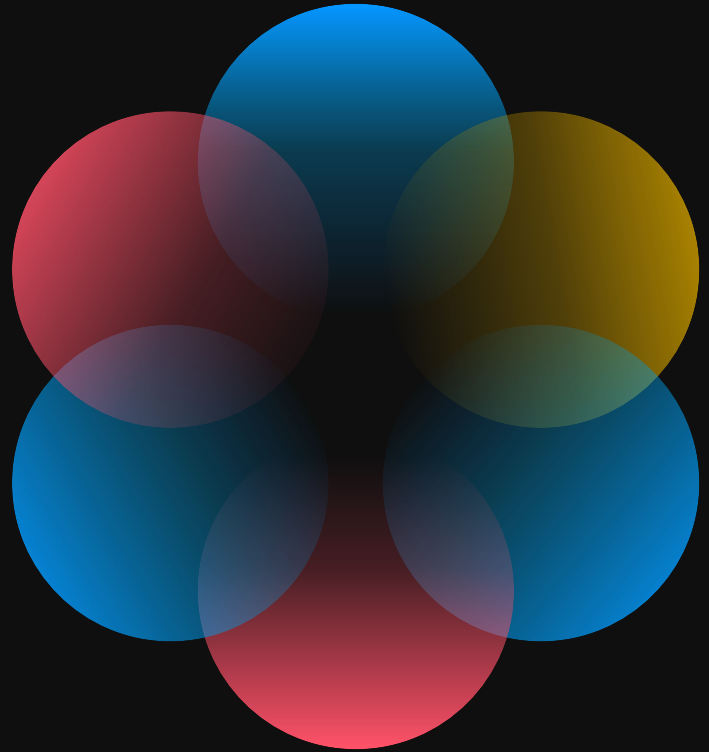
En millions d'euros:



Ratio de levier financier à 2,4x EBO pré IFRS 16

04. Perspectives

Nourdine Bihmane & Philippe Oliva



Eviden: priorités 2023



Accélérer la croissance

- Déploiement d'une nouvelle proposition de valeur pour nos clients
- Maximisation des synergies, mutualisation de la force commerciale
- Renforcement des capacités de vente, augmentation du taux de succès sur les gros contrats



Renforcer l'excellence opérationnelle et la rentabilité

- Actions ciblées d'amélioration des marges au niveau des comptes clés
- Gestion des talents dans un contexte inflationniste



Mener à bien la transformation d'Eviden

- Transition vers le nouveau modèle opérationnel
- Rôle central de l'innovation

Tech Foundations: priorités 2023



RECENTRAGE: redéfinition du portefeuille d'offres

- Positionnement sur un marché adressable plus vaste; focalisation sur des segments à plus forte croissance (conseil en technologie, infrastructure hybride, plateformes numériques)
- Poursuite de la réduction maîtrisée des activités non cœur de métier



REDRESSEMENT: adaptation de la structure de coûts

- Plan global d'expansion des marges: amélioration brute de 1,2 milliard d'euros d'ici 2026, permettant d'atteindre une marge opérationnelle dans la norme du secteur
- Evolutions structurelles du modèle de prestations de services avec l'IA générative et l'automatisation



REBOND: créer les conditions d'un retour à la croissance

- Stratégie commerciale visant à retrouver un ratio prises de commandes / CA >100%
- Croissance organique du CA cœur de métier de 0% à 2% par an (2023-2024)

Objectifs 2023 confirmés

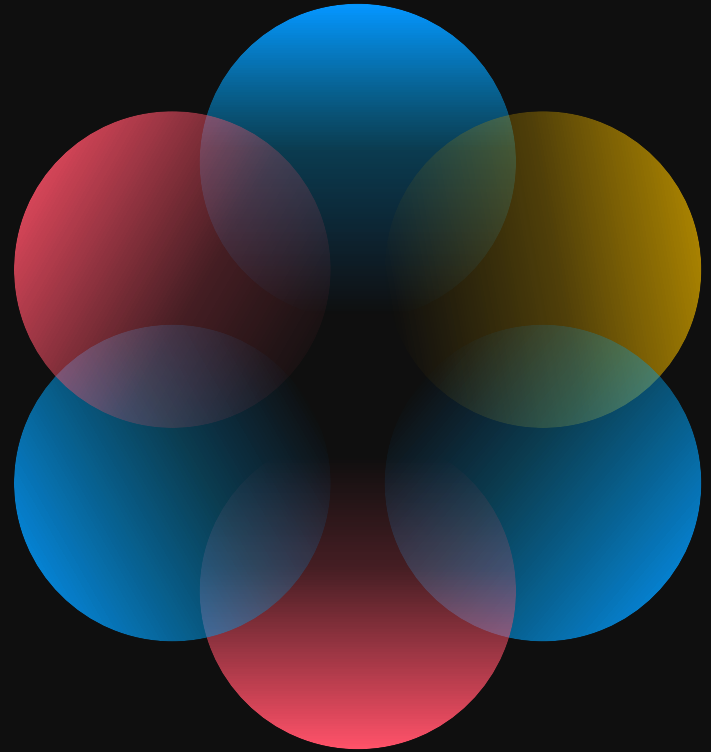
	Groupe	Eviden	Tech Foundations
Croissance organique du chiffre d'affaires	-1,0% à +1,0% <i>+0,1% en 2022</i>	Accélération vs. 2022 <i>+2,0% en 2022</i>	Diminution contrôlée Stabilisation du cœur de métier Rationalisation du portefeuille <i>-1,6% en 2022</i>
Marge opérationnelle* (% du chiffre d'affaires)	4% à 5% <i>3,1% en 2022</i>	Amélioration vs. 2022 <i>5,2% en 2022</i>	Territoire positif <i>1,3% en 2022</i>

* A périmètre constant, incluant UCC (finalisation de la transaction attendue au second semestre 2023)

05. Gouvernement d'entreprise

Elizabeth Tinkham

*Présidente du Comité des Nominations
et de Gouvernance*



Gouvernement d'entreprise

Composition du Conseil d'Administration avant l'Assemblée Générale



Bertrand MEUNIER
Président du Conseil
d'administration
d'Atos SE



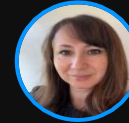
**Vesela
ASPARUHOVA**
Service Delivery
Manager (Atos)



Vivek BADRINATH*
Membre du Directoire de
Vantage Towers



Valérie BERNIS*
Mandataire social
d'entreprises



Kat HOPKINS
Head Talent and Career
Management, Learning &
Development (Atos)



Farès LOUIS
Business Développeur
Produits de
Cybersécurité (Atos)



**Jean-Pierre
MUSTIER***
Chef d'entreprise



Aminata NIANE
Consultante
internationale



Edouard PHILIPPE*
Maire du Havre et ancien
Premier Ministre



René PROGLIO*
Associé dans le Strategic
Advisory Group de
PJT Partners



Caroline RUELLAN*
Présidente et fondatrice
de SONJ Conseil



Vernon SANKEY
Mandataire social
d'entreprises



Astrid STANGE*
Co-CEO d'Element
Insurance AG



Elizabeth TINKHAM*
Ancienne responsable du
compte Microsoft chez
Accenture Ltd



96,5 %
de participation
aux réunions du
Conseil en 2022

21 réunions
tenues en 2022

* Administrateur indépendant

Gouvernement d'entreprise

Diversité au sein du Conseil d'Administration au 16 mai 2023

Nombre de membres



14

Administrateurs
siégeant au Conseil
d'Administration

Diversité hommes-femmes



50%
Hommes



50%*
Femmes

Âge

59 ans

Âge moyen des
administrateurs

Nationalités

6 Nationalités différentes :
française, allemande,
américaine, britannique,
bulgare et sénégalaise.



Indépendance



72,7%**
d'administrateurs indépendants

Administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires

2 Administrateurs salariés
1 Administrateur représentant
les salariés actionnaires



* 45,45% (5 sur 11) suivant le ratio légal. L'administrateur représentant les salariés et les administrateurs salariés ne sont pas pris en compte pour déterminer le taux de parité au sein du Conseil d'administration (articles L. 225-23 et L. 225-27-1 du Code de commerce).

** Conformément à l'article 9.3 du Code AFEP-MEDEF, les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs salariés ne sont pas pris en compte dans les ratios d'administrateurs indépendants.

Gouvernance

Compétences et expériences professionnelles (au 16 mai 2023)

	Bertrand Meunier	Vesela Asparuhova	Vivek Badrinath	Valérie Bernis	Kat Hopkins	Farès Louis	Aminata Niane	Jean-pierre Mustier	Edouard Philippe	René Proglia	Astrid Stange	Elizabeth Tinkham	Vernon Sankey	Caroline RUELLAN	Total
Technologies		✓	✓		✓	✓		✓			✓	✓			7
Cybersecurité			✓			✓						✓			3
Finance	✓		✓					✓		✓			✓		5
Dirigeants	✓		✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		9
Gestion des risques	✓		✓				✓	✓	✓	✓			✓	✓	7
Gouvernance			✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	8
RSE				✓							✓		✓		3
Climat				✓		✓		✓			✓		✓		5
Employés, RH, Communication		✓		✓	✓	✓									4

Proposition de la ratification des cooptations de
deux administrateurs,
renouvellement d'un administrateur, et
nomination d'un nouvel administrateur
par l'Assemblée générale annuelle de 2023.

Evolution de la composition du Conseil d'Administration

Proposition de la ratification des cooptations de deux administrateurs indépendants :

- **Caroline RUELLAN** (par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2022)
- **Jean-Pierre MUSTIER** (par le Conseil d'Administration du 16 mai 2023)

Proposition du renouvellement du mandat d'un administrateur indépendant :

- **Caroline RUELLAN**

Proposition de la nomination d'un nouvel administrateur indépendant :

- **Laurent COLLET-BILLON**

Evolution de la composition du Conseil d'Administration

Démission au cours des exercices 2022 et 2023 :

- **Rodolphe BELMER** (avec effet au 13 juillet 2022)
- **Lynn PAINE** (avec effet au 16 mai 2023)

Non renouvellement d'un administrateur indépendant :

- **Edouard PHILIPPE** (fin de mandat à l'issue de la présente Assemblée Générale)

Evolution de la composition du Conseil d'Administration

Renouvellement 2023 des administrateurs représentant des salariés :

- Farès LOUIS
- Vesela ASPAHUROVA

Ces deux administrateurs salariés, dont les mandats arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée sont susceptibles d'être renouvelés.

Proposition de modification statutaire (24^{ème} résolution) :

Suppression de la mention interdisant le renouvellement du mandat des administrateurs représentants les salariés.

Présentation des candidats

Présentation de Madame Caroline RUELLAN



Résolutions n°4 et 6

Nationalité :

Française

Indépendance :

Administrateur indépendant

Compétences et expériences :

- ▶ Ancienne Professeur de droit, ancienne Responsable de l'innovation et des relations institutionnelles France/groupe AIG, Présidente et fondatrice de SONJ Conseil, Présidente du Cercle des administrateurs, et Membre de la Commission consultative Epargnants de l'AMF.
- ▶ Grande expérience et compétences reconnues en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise.

Présentation de Monsieur Jean-Pierre MUSTIER



Résolution n°5

Nationalité :

Française

Indépendance :

Administrateur indépendant

Compétences et expériences :

- ▶ Ancien banquier d'affaires, ancien chef d'entreprise du groupe bancaire européen Unicredit, et ancien président de la Fédération bancaire européenne. Directeur exécutif co-CEO de Pegasus SPAC.
- ▶ Grande expérience et compétences en matière financière, compréhension du secteur numérique, expériences de dirigeant.

Présentation de Monsieur Laurent COLLET-BILLON



Résolution n°7

Nationalité :

Française

Indépendance :

Administrateur indépendant

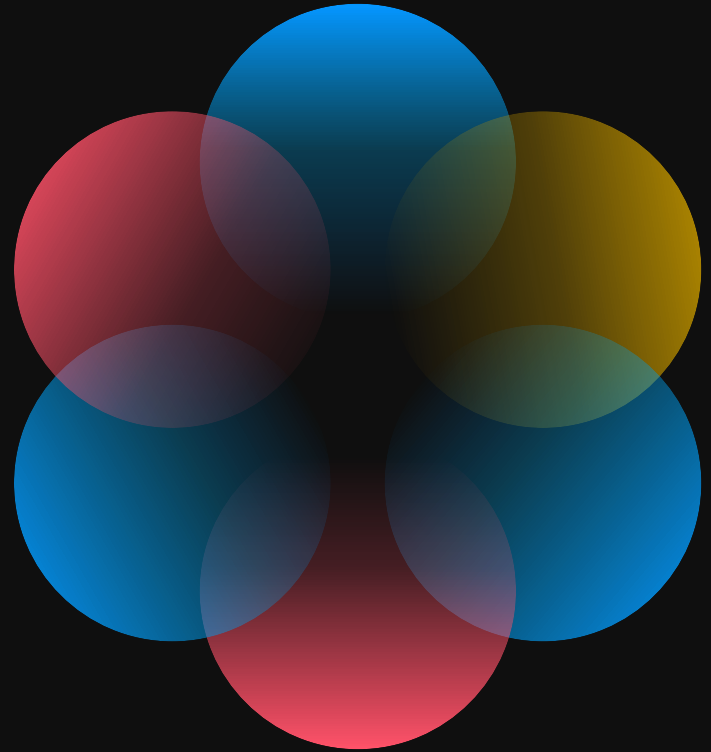
Compétences et expériences :

- Ingénieur général de l'armement de classe exceptionnelle et ancien Délégué général pour l'armement (DGA).
- Grande expérience et compétences pointues dans les secteurs numérique, de défense et de sécurité, expériences de dirigeant.

Gouvernement d'entreprise
RSE 2022

Farès Louis

Membre du Comité RSE

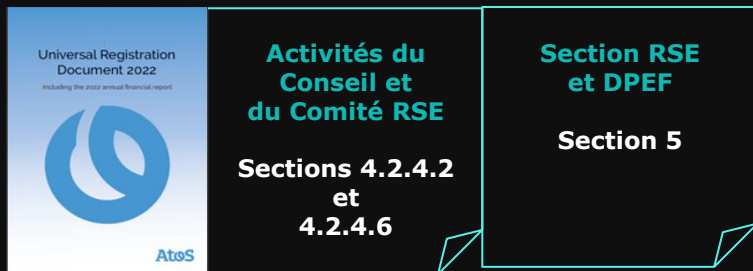


Travaux du Conseil et du Comité RSE en 2022

Comité RSE du Conseil

- Présidente indépendante
- 3 membres
- 4 réunions - 93% d'assiduité
- Réunions ouvertes aux autres administrateurs

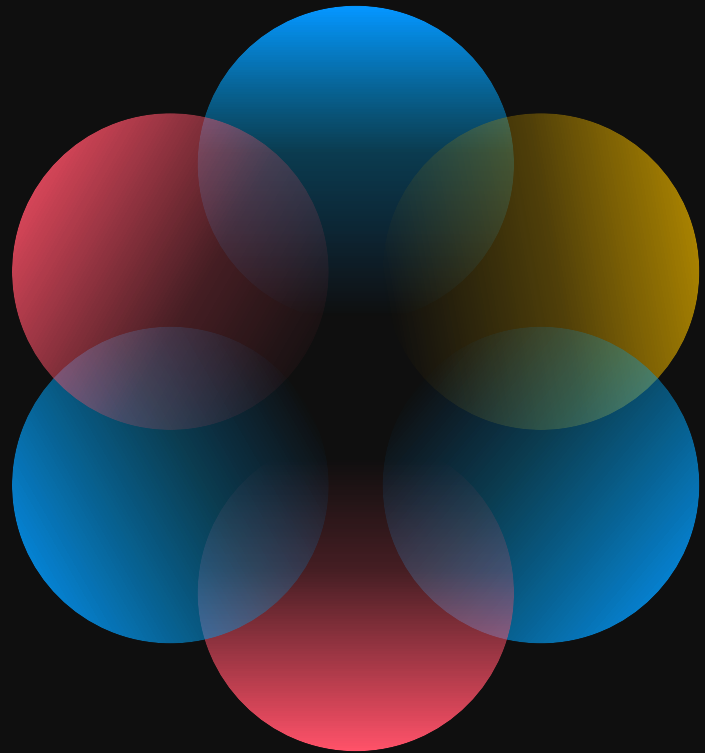
- **Programme RSE**
Revue des initiatives du Groupe en matière RSE (incl. **décarbonation**, équilibre hommes/femmes, diversité, accessibilité), de leur mise en œuvre et de leurs résultats
- **Objectif "Net Zero"**
Définition et révision du nouvel **objectif "Net Zéro"** fixé par le Groupe conformément aux nouvelles directives Science-Based Target Initiatives (SBTi) ;
- **Raison d'être**
Examen des travaux menés par le Groupe en 2021 concernant la mise en œuvre de sa raison d'être
- **Projet de séparation stratégique**
Examen des enjeux RSE et recommandations tenant compte du projet de séparation du Groupe en deux sociétés cotées indépendantes
- **CSRD**
Revue du nouveau cadre européen de *reporting* extra-financier conformément à la CSRD et de ses conséquences pour le Groupe



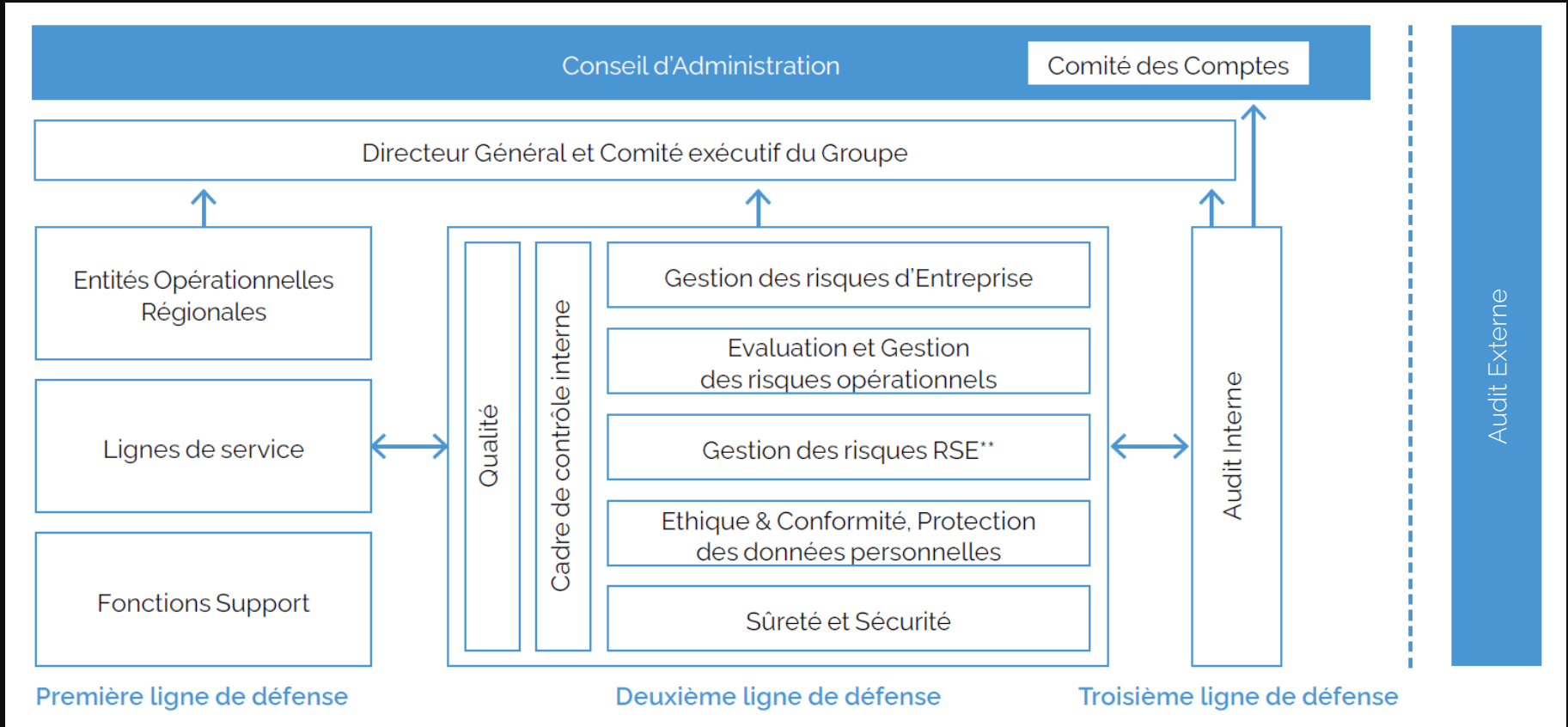
Gouvernement d'entreprise

Gestion des risques

Jean-Marie PIVARD
Secrétaire Général Adjoint



Le dispositif de Gouvernance d'Atos



Gestion des risques

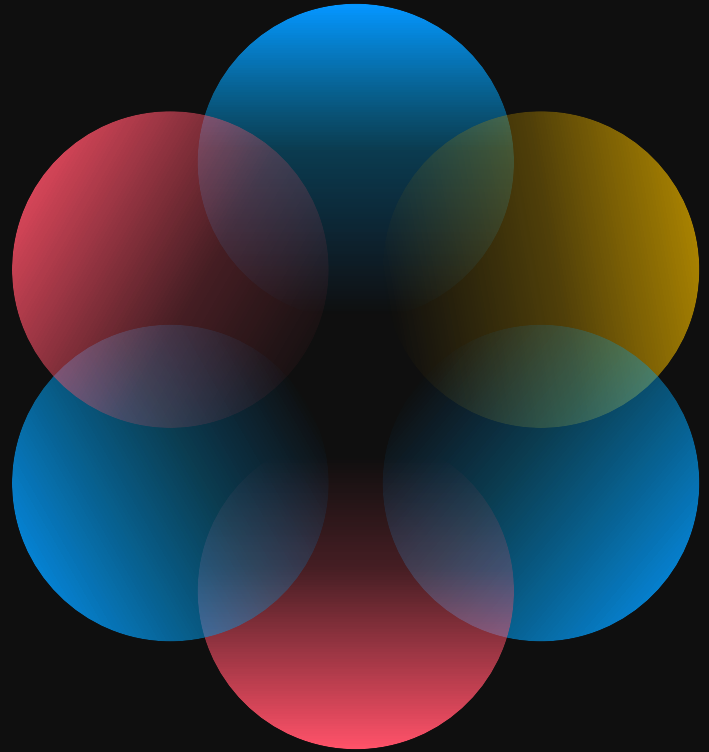
Sur la base de la cartographie de la Gestion des Risques d'Entreprise (ERM), le tableau ci-dessous énumère les principaux risques identifiés, décomposés par catégorie, ainsi que les enjeux RSE (CSR) correspondants.

Risque d'entreprise				
Collaborateurs <ul style="list-style-type: none"> • Rétention et fidélisation des collaborateurs clés • Acquisition des collaborateurs clés et marché du travail • Efficacité de la gouvernance 	Sécurité informatique <ul style="list-style-type: none"> • Cyber-attaques • Sécurité des systèmes • Protection des données 	Risques opérationnels et financiers <ul style="list-style-type: none"> • Qualité livrée • Relations clients (gestion des contrats/ satisfaction) • Notation financière et performance financière 	Commercialisation des services et produits <ul style="list-style-type: none"> • Environnement de marché • Innovation et propriété intellectuelle • Transformation numérique des clients et évolution du modèle économique 	Risques croissants <ul style="list-style-type: none"> • Règlementation & conformité • Impact environnemental
Enjeux RSE				
Social Gouvernance	Gouvernance	Gouvernance	Gouvernance	Gouvernance Environnement

o6. Rémunération des mandataires sociaux

Astrid STANGE

Présidente du Comité des Rémunérations



Résolutions soumises aux votes des actionnaires

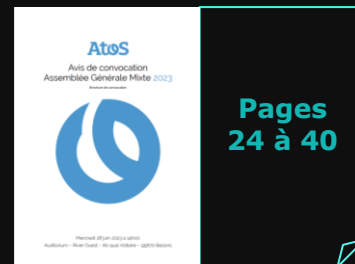
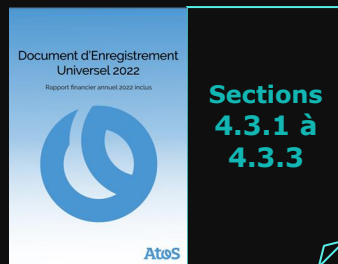
Mise en oeuvre de la politique au titre de 2022 et politique de rémunération pour 2023

Rémunérations au titre de 2022

- **Bertrand Meunier**, Président du Conseil d'Administration (résolution n°9)
- **Rodolphe Belmer**, ancien Directeur Général (résolution n°10)
- **Nourdine Bihmane**, Directeur Général Délégué puis Directeur Général (résolutions n°11)
- **Philippe Oliva**, Directeur Général Délégué (résolutions n°12)
- **Informations** sur les rémunérations des mandataires sociaux (résolution n°13)

Politique de rémunération 2023

- **Administrateurs** (résolution n°14)
- **Président du Conseil d'Administration** (résolution n°15)
- **Directeur Général** (résolution n°16)
- **Directeur Général Délégué** (résolution n°17)



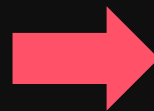
Rémunérations au titre de 2022

Approbation de la rémunération 2022

Président du Conseil d'Administration – 9^{ème} résolution

Rémunération 2022 approuvée par l'Assemblée Générale Annuelle du 18 mai 2022 :

- Rémunération fixe unique : 400 000 €



La rémunération du Président ne comprend aucune composante variable ou en titres

2022
(en euros)

Rémunération fixe	400 000
Rémunération variable	N/A
Avantages de toute nature	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	N/A
Total	400 000
Part de la rémunération fixe	100%
Part de la rémunération variable	0%
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	N/A

Approbation de la rémunération 2022

Rémunération de l'ancien Directeur Général – 10^{ème} résolution

Rémunération 2022 approuvée par l'Assemblée Générale Annuelle du 18 mai 2022 :

- **Fixe** : 1 200 000€ bruts
- **Variable cible** : 1 200 000€ bruts
- **Autres** : voiture de fonction avec chauffeur

- **Caducité des actions de performance non acquises**
- **Indemnité de départ réduite de 24 à 9 mois (1,8 million d'euros) – 75% vs 200% de la rémunération théorique brute annuelle prévue dans la politique de rémunération**
- **Renonciation par le Conseil à l'application de la clause de non-concurrence**



Prorata temporis du 1^{er} janvier 2022 au 13 juillet 2022

2022 (en euros)

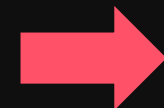
	<i>Montants attribués</i>	<i>Montants versés</i>
Rémunération fixe	642 857	642 857
Rémunération variable annuelle	600 000	-
Avantage de toute nature	11 810	11 810
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	1 226 709	-
Total	2 481 376	654 667
Part relative à la rémunération fixe	26%	100%
Part de la rémunération variable sur la rémunération totale (fixe et variable)	74%	0%
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	1 800 000	-

Approbation de la rémunération 2022

Rémunération de Nourdine Bihmane, DGD puis DG – 11^{ème} résolution

Rémunération 2022 décidée par le Conseil d'Administration :

- fixe : 600 000 euros bruts (plus une indemnité brute d'impatriation)
- variable annuelle cible : 600 000 euros pour 100%
- pluriannuelle en titres : 19 500 actions de performance.
- autres : voiture de fonction avec chauffeur et prévoyance santé



Prorata temporis
du 14 juin 2022
au 31 décembre
2022
(la rémunération
comme DGD
puis DG est
identique)

	2022 (en euros)	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe		494 318*	494 318*
Rémunération variable		322 955	-
Avantages de toute nature		13 190	13 190
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		186 966	-
Total		1 017 429	507 508
Part relative à la rémunération fixe		50%	100%
Part de la rémunération variable sur la rémunération totale (fixe et variable)		50%	0%
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		n/a	n/a

* Incluant une indemnité d'impatriation de 164 772 ,73 euros

Approbation de la rémunération 2022

Rémunération de Philippe OLIVA, Directeur Général Délégué 12^{ème} résolution

Rémunération 2022 décidée par le Conseil d'Administration :

- fixe : 600 000 euros bruts
- variable annuelle cible : 600 000 euros pour 100%
- pluriannuelle en titres : 19 500 actions de performance.
- autres : voiture de fonction et prévoyance santé



Prorata temporis
du 14 juin 2022
au 31 décembre
2022

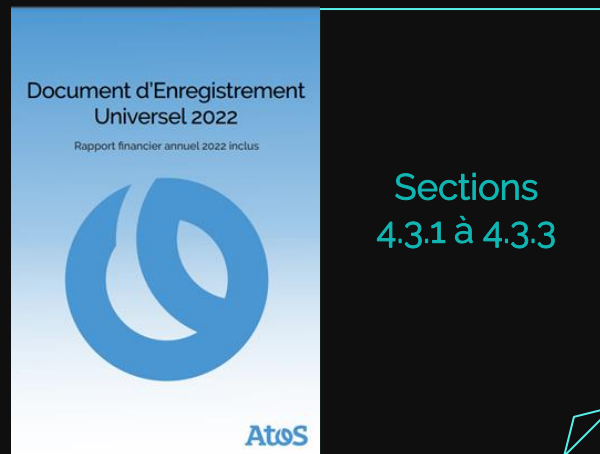
	2022 (en euros)	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe		329 545	329 545
Rémunération variable		322 955	-
Avantages de toute nature		6 165	6 165
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		186 966	-
Total		845 631	335 710
Part relative à la rémunération fixe		40%	100%
Part de la rémunération variable sur la rémunération totale (fixe et variable)		60%	0%
Autres éléments de rémunération et indemnités ou avantages dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		n/a	n/a

Approbation des informations sur les rémunérations

Rémunérations des mandataires sociaux au titre de 2022 – 13^{ème} résolution

Les sections 4.3.2 et 4.3.3 du Document d'Enregistrement Universel 2022 :

- ✓ présentent les informations mentionnées au paragraphe I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur la rémunération des mandataires sociaux au titre de 2022.



Politique de rémunération à compter de 2023

Politiques de rémunération 2023

Principes généraux pour les dirigeants exécutifs

Une structure de rémunération globale selon une approche « *pay-for-performance* »

- ✓ Prépondérance d'éléments variables à court et long terme
- ✓ Critères de performance en fonction des priorités stratégiques
- ✓ Critères précis, simples et en ligne avec les objectifs communiqués aux actionnaires
- ✓ Pas de rémunération variable lorsque les seuils minimaux de réalisation ne sont pas atteints
- ✓ Plafonnement de la rémunération variable en cas de surperformance
- ✓ Equilibre entre rémunération en numéraire et rémunération en titres

Des éléments de rémunération transparents

- ❑ Pas d'indemnité de départ, mais éventuelle indemnité de non concurrence
- ❑ Pas de rémunération d'administrateur supplémentaire au titres des fonctions et mandats exercés dans des sociétés du Groupe
- ❑ Pas de régime de retraite supplémentaire au-delà des régimes de base et complémentaires obligatoires
- ❑ Pas de cumul mandat / contrat de travail

Politiques de rémunération 2023

Administrateurs - 14^{ème} résolution et Président du Conseil d'Administration – 15^{ème} résolution

Administrateurs

(résolution n° 14)

- **Politique de rémunération des administrateurs :**
 - ✓ Maintien de l'enveloppe globale approuvée par l'Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019 : **800 000 €**
 - ✓ Modalités de répartition similaires à 2022

Président du Conseil d'Administration

(résolution n°15)

- Rémunération fixe de **400 000 €**
- **Aucune** rémunération variable
- **Aucune** rémunération en titres
- **Aucune** indemnité de cessation de fonction ou de non-concurrence
- **Aucune** rémunération d'administrateur

Politiques de rémunération 2023

Directeur Général et Directeur Général Délégué – 16^{ème} et 17^{ème} résolutions

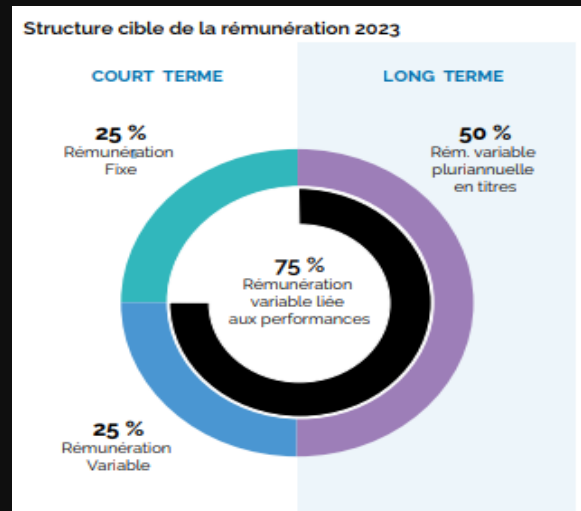
Rémunération proposée pour le Directeur
Général et Directeur Général Délégué

en euros

Rémunération fixe	600 000
Rémunération variable – cible *	100%
Rémunération variable – maximum	130%
Total rémunération court terme	1 200 000
Rémunération variable pluriannuelle en titres	1 200 000
TOTAL**	2 400 000

* Sans compter la prime d'impatriation temporaire allouée au Directeur Général

** Sans compter la rémunération conditionnelle liée au projet de séparation
(maximum 100% de la rémunération annuelle fixe)



Validation de la rémunération variable annuelle par le Conseil d'Administration :

- 80% suivant trois indicateurs financiers : taux de marge opérationnelle (30%), croissance du chiffre d'affaires (25%) et flux de trésorerie disponible (25%)
- 20% de la pondération suivant des critères extra-financiers incluant la performance dans ses dimensions Capital Humain, Gouvernance et Climat

Politiques de rémunération 2023

Directeur Général et Directeur Général Délégué – 16^{ème} et 17^{ème} résolutions

Clause de non-concurrence

18 mois de remuneration "fixe et variable cible"

Pas d'indemnité en cas de retraite

Pas d'indemnité après 65 ans

Renonciation possible par le Conseil

Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ

Politiques de rémunération 2023

Directeur Général et Directeur Général Délégué – 16^{ème} et 17^{ème} résolutions

Plan d'actions de performance 2023 proposé pour le Directeur Général et le Directeur Général Délégué, sous réserve de l'adoption de la 22^{ème} résolution

Critères financiers 75%	Critères non financiers 25%
Croissance organique du chiffre d'affaires (25%)	Responsabilité ESG (12,5%)
Taux de marge opérationnelle (25%)	
Flux de trésorerie disponible cumulés (25%)	Capital humain (12,5%)

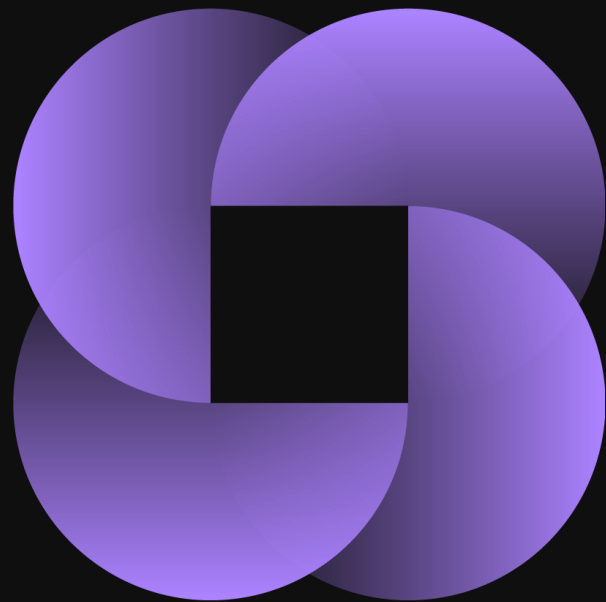
Taux de performance calculé en fonction du poids attribué à chaque critère, avec une performance totale restant plafonnée à 100%

07. Rapport des Commissaires aux comptes

Virginie Palethorpe

Grant Thornton

*au nom du college des Commissaires
aux comptes*



Rapport sur les comptes consolidés et rapports sur les comptes annuels (pages 306 et 384 du Document d'Enregistrement Universel 2022)

❑ **Opinions sur les comptes**

- Certification sans réserve ni observation des comptes consolidés et annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

❑ **Points clés de l'audit**

- Comptes consolidés :
 - Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats de services à long terme au forfait,
 - Evaluation des goodwill, des autres actifs immobilisés et des actifs détenus en vue de la vente,
 - Evaluation des litiges,
 - Evaluation des engagements au titre des régimes de retraite à prestations définies,
 - Comptabilisation des impôts différés actifs au titre des déficits reportables
- Comptes annuels : Evaluation des titres de participation

❑ **Vérifications spécifiques prévues par la loi**

- Pas d'observation sur les informations données dans le Rapport de gestion, le Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, et les documents adressés aux actionnaires.

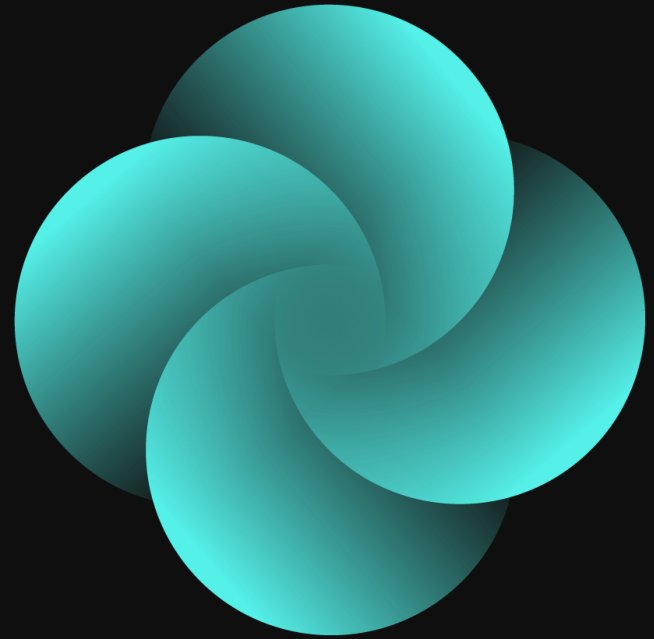
Autres rapports émis

- **Rapport sur la Déclaration consolidée de performance extra-financière**
(page 302 du Document d'Enregistrement Universel 2022)
 - Conformité de la déclaration aux dispositions prévues par la loi

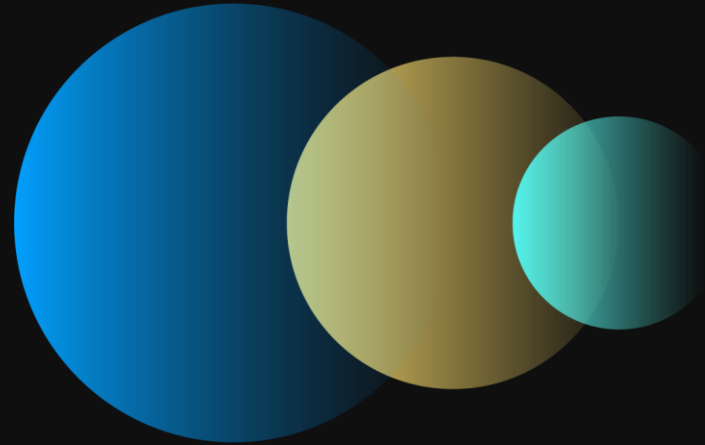
- **Rapport Spécial sur les conventions réglementées**
(page 388 du Document d'Enregistrement Universel 2022)
 - Accord avec M.Rodolphe Belmer relatif à la fin de ses mandats de Directeur général et d'administrateur de la société,
 - Poursuite de conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs, avec des sociétés du Groupe Siemens.

- **Rapports sur diverses opérations portant sur le capital**
(19^e à 22^e résolutions de l'assemblée générale extraordinaire)
 - Pas d'observation

08. Questions & réponses



09. Vote des résolutions



RÉSOLUTION 1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RÉSOLUTION 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre
2022

RÉSOLUTION 3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RÉSOLUTION 4

Ratification de la nomination d'un administrateur : Madame Caroline
RUELLAN



RÉSOLUTION 5

Ratification de la nomination d'un administrateur : Monsieur Jean-Pierre
MUSTIER



RÉSOLUTION 6

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Caroline
RUELLAN



RÉSOLUTION 7

Nomination de Monsieur Laurent COLLET-BILLON en qualité
d'administrateur



RÉSOLUTION 8

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

RÉSOLUTION 9

Approbation des éléments composant la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Bertrand MEUNIER**, Président du Conseil d'Administration

RÉSOLUTION 10

Approbation des éléments composant la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Rodolphe BELMER**, Directeur Général jusqu'au 13 juillet 2022

RÉSOLUTION 11

Approbation des éléments composant la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Nourdine BIHMANE**, Directeur Général Délégué à partir du 14 juin 2022 puis Directeur Général à partir du 13 juillet 2022

RÉSOLUTION 12

Approbation des éléments composant la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ou attribués au titre du même exercice à **Monsieur Philippe OLIVA**, Directeur Général Délégué à partir du 14 juin 2022

RÉSOLUTION 13

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnés au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

RÉSOLUTION 14

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs

RÉSOLUTION 15

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du
Conseil d'Administration

RÉSOLUTION 16

Approbation de la politique de rémunération applicable au
Directeur Général

RÉSOLUTION 17

Approbation de la politique de rémunération applicable au
Directeur Général Délégué

RÉSOLUTION 18

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société

RÉSOLUTION 19

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

RÉSOLUTION 20

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

RÉSOLUTION 21

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions réservée à des catégories de personnes avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces dernières dans le cadre de la mise en place de plans d'actionnariat salarié

RÉSOLUTION 22

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées

RÉSOLUTION 23

Pouvoirs

RÉSOLUTION 24

Modification de l'article 16.1 des statuts à l'effet de supprimer la limitation au renouvellement du mandat des administrateurs salariés.

RÉSOLUTION A

Révocation de Monsieur Bertrand MEUNIER de son mandat
d'administrateur

RÉSOLUTION B

Révocation de Madame Aminata NIANE de son mandat d'administrateur

RÉSOLUTION C

Révocation de Monsieur Vernon SANKEY de son mandat d'administrateur

RÉSOLUTION D

Nomination de Monsieur Léo APOTHEKER en qualité d'administrateur

Merci pour votre attention

Clôture de l'Assemblée Générale



Atos is a registered trademark of Atos SE. 2023 © Copyright 2023, Atos SE. Confidential Information owned by Atos group, to be used by the recipient only. This document, or any part of it, may not be reproduced, copied, circulated and/or distributed nor quoted without prior written approval of Atos.